

seulement les dons aimables, la bonté et la grâce, mais de plus les qualités sérieuses de l'esprit et une haute capacité politique qui la rendait digne, et à plus d'un titre, d'être reine de France. Aussi ses sages conseils s'ils avaient toujours été suivis auraient certainement conjuré bien des malheurs. La correspondance de Marie-Antoinette publiée dernièrement par M. le baron d'Hunolstein est venue confirmer ce jugement et la postérité va rendre enfin une tardive justice à un mérite trop longtemps méconnu.

M. de la Sizeranne a donc atteint son but et avec un succès qui n'est pas ordinaire. En peu de temps, trois éditions de son livre ont été épuisées. Un pareil résultat est rare à une époque surtout où les intérêts de la politique et de l'industrie absorbent les esprits et les rendent indifférents à tout ce qui s'élève au-dessus des réalités matérielles, c'est-à-dire, à tout ce qui touche au domaine de l'art ou de la poésie.

Rarement il est vrai un poème a été plus digne de la sympathie du public et par l'intérêt du sujet lui-même et par le talent avec lequel il a été traité. Puis, il faut bien le dire, on s'est associé généralement à la pensée réparatrice qui l'a inspirée. N'est-ce pas aussi pour l'auteur la plus grande des récompenses que de pouvoir se dire qu'il a contribué à faire vénérer et bénir celle dont le nom entouré de la double auréole de la vertu et du malheur doit être cher à tous les cœurs Français ?

Car dans tous les partis, pour toute âme Française
Une date est maudite : et c'est quatre-vingt-treize.

Félix du Boys.